



Le 17 juin 2015

Monsieur François Blais
Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
1035, rue De la Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

Monsieur le Ministre,

Le Comité d'orientation pédagogique du réseau scolaire anglophone du Québec (LCEEQ) est conscient que le gouvernement provincial doit gérer les fonds publics de manière responsable et prendre des mesures raisonnables pour équilibrer ses dépenses et ses revenus. Nous tenons toutefois à souligner que les compressions annuelles des budgets de l'éducation sont à notre sens intolérables et totalement inacceptables, et qu'elles entraînent de graves séquelles pour les établissements d'enseignement du réseau scolaire anglophone.

Le réseau anglophone assure sans conteste la réussite de ses élèves depuis longtemps et, loin de se contenter de ce succès, déploie des efforts soutenus afin d'améliorer constamment les résultats. Toutefois, l'érosion continue des ressources directement vouées aux élèves et au perfectionnement professionnel que nous subissons depuis plusieurs années met manifestement en péril ce haut niveau de réussite. Par ailleurs, nous avons besoin de ressources et d'un soutien pédagogique accru, et non moindres, pour l'implantation des nouveaux programmes et initiatives adoptés, entre autres : histoire en 4^e secondaire, éducation à la sexualité obligatoire, Compétences axées sur la participation (CAPS), concepts obligatoires de l'approche orientante *Guidance Oriented Approach to Learning* (GOAL), et changements à la séquence de mathématiques CST en 4^e et 5^e secondaire.

La diminution des effectifs scolaires dans de nombreuses régions de la province frappe durement le réseau scolaire anglophone. Les établissements scolaires, déjà à court d'argent, doivent dorénavant composer avec une allocation de base réduite conjuguée à des compressions budgétaires annuelles. Pour les commissions scolaires anglophones, qui desservent de vastes régions géographiques où de grandes distances séparent les écoles et les centres et qui n'ont dès lors pas la possibilité de grouper les élèves et les programmes, ces impacts sont d'autant plus importants. Elles ont déjà redoublé d'efforts pour comprimer au maximum les coûts administratifs et n'ont guère de marge de manœuvre pour procéder à de nouvelles réductions des services administratifs.

Ces compressions budgétaires sont infligées au moment même où les normes de réussite fixées par le ministère sont de plus en plus difficiles à atteindre. Le réseau scolaire anglophone a déjà dépassé les cibles établies pour la majeure partie de la province, mais se voit maintenant imposer des objectifs accrus. Afin d'atteindre un taux de réussite de 88 %, les enseignantes et enseignants doivent répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves en appliquant la différenciation pédagogique. Pour ce faire, ils ont besoin de soutien et de formation complémentaires, d'où une augmentation et non une réduction des coûts.

Vous savez certes que le réseau scolaire anglophone évolue dans un contexte qui lui est propre. De nombreux exemples en témoignent : la plupart de nos élèves ne fréquentent pas l'école de quartier, mais l'école anglophone la plus près, ce qui représente pour un certain nombre d'entre eux au moins deux heures de transport par jour; les petites écoles ont souvent des classes à niveaux multiples qui entraînent des coûts en effectif supplémentaires en vertu des normes de rémunération établies, coûts qui augmentent sensiblement quand on inclut dans l'équation les élèves ayant des besoins particuliers.

Nous adoptons, auprès des élèves ayant des besoins particuliers, une approche sensiblement différente de celle de nos homologues francophones. Cette approche est gage de succès, mais l'équilibre en est précaire. Les coupes dans les services éducatifs, jumelées aux lourdes compressions dans le réseau de la santé et des services sociaux, risquent sérieusement d'entraver la réussite des élèves ayant des besoins particuliers et remettent en cause la politique même du gouvernement en matière d'éducation spécialisée. La réussite de tous les élèves et l'intégration dans les classes régulières sont des objectifs qui ne sont réalisables qu'avec la prestation en milieu scolaire de services destinés aux élèves les plus vulnérables. En région rurale, faute de personnel qualifié, il est difficile de fournir de tels services en anglais et, ainsi, d'assurer la réussite scolaire. Nos élèves les plus vulnérables sont aussi les plus susceptibles de souffrir des coupes en éducation, ainsi que dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Nos élèves n'ont souvent accès qu'à peu ou pas de matériel pédagogique de base en anglais et approuvé par le ministère. Cette situation est fort ironique puisque dans les provinces voisines il y a abondance de matériel pédagogique de qualité qui répond aux exigences du Programme de formation de l'école québécoise, mais dont l'achat n'est pas permis.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais là n'est pas notre but. Nous souhaitons simplement contribuer à la recherche de solutions.

Il n'y a pas de stratégie unique qui vaille en regard des nécessités budgétaires des écoles du réseau anglophone. En fait, cette approche porte lourdement atteinte à la réussite continue de tous les élèves qui ont droit à l'éducation en anglais. Il est essentiel que le ministère adopte des mesures équitables pour répondre aux besoins diversifiés des élèves de la province. Nous serions très heureux de collaborer avec vous et avec vos représentants à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies aptes à répondre aux besoins de tous les élèves dans le contexte de responsabilité financière où évolue le gouvernement.

J'attends votre réponse avec impatience et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.



La présidente du LCEEQ,
Cindy Finn

5139, rue Alma Pierrefonds QC H8Z 2M5

c. c. : Mme Chantal Beaulieu, sous-ministre adjointe au *Secteur des services aux anglophones, aux autochtones et aux communautés culturelles*